



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

PROCES VERBAL COMMISSION DEPARTEMENTALE JEUNES REUNION DU 3 NOVEMBRE 2021

Membres présents : Max Gouès, Gilbert Le Gall, Denis Le Dez, Lydie Le Lay, Dominique Bialgues et Jean Pierre Héréus.

Prompt rétablissement à Jérémy Laot.

Réunion à Quimper, maison des sports, ouverture de séance à 10h30.

1° Courriers :

Passage en revue de tous les courriers et courriels reçus depuis le 14/10.

2° Championnats :

La commission d'appel a confirmé la décision de la commission des jeunes du 14/10 concernant le match U18 D2 poule B du 09/10 GJ Arvor 21 contre Plabennec Stade 22 à savoir la commission donne match perdu par forfait à Plabennec Stade pour abandon de terrain :

GJ Arvor 21	3 buts pour 0 but contre / 3 points
Plabennec Stade 22	0 but pour 3 buts contre / - 1 point

L'amende suivante sera portée au compte du club de Plabennec : Abandon de terrain 100,00 € 9--2

En U17 D2 poule A

GJ GPG Ploneïs - GJ Espoir de l'Odét Pleuven du 30/10 : réserves confirmées d'après match de GJ Espoir de l'Odét sur la qualification d'un joueur de GJ GPG Ploneïs, qui jouait d'ailleurs avec une fausse identité, Ce joueur venant d'un club voisin sans accord du club quitté. La commission suite à cette réclamation donne match perdu par pénalité à GJ GPG Ploneïs à savoir :

GJ GPG Plonéis	0 but pour 3 buts contre / -1 point
GJ Espoir de l'Odét Pleuven	3 buts pour 0 but contre / 3 points

Beaucoup de matches sont encore sans résultat car les feuilles de matches papier correspondantes n'ont pas été reçues par le District et ceci malgré de nombreuses relances téléphoniques et ou par courriel. La commission décide de sanctionner les clubs recevant n'ayant pas transmis les feuilles de matches. Voir la liste ci-dessous :

En U15 N3 poule F :

- **Lesneven RC 2 contre Us Rochoise du 18/09**
- **Gars du Reun Guipavas 2 contre Us Rochoise du 02/10**
- **Gars du Reun Guipavas 2 contre GJ 3 Baies du 23/10**

Siège : 2 Avenue Georges Pompidou 29200 BREST - Tel 02 98 47 62 47 secretariat@foot29.fff.fr

Antenne : 4 Rue Anne Robert Jacques Turgot 29336 QUIMPER CEDEX - Tel 02 98 47 62 47 dtrepos@foot29.fff.fr



DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

- Lesneven RC 2 contre GJ Le Folgoët du 23/10

En U14 N4 poule B :

- GJ Ouest Odet contre GJ Cap Sizun du 18/09

En U16 D3 poule B :

- Us Quimper contre Landerneau Fc 2 du 18/09
- Us Quimper contre FA La Rade Logonna du 23/10

La commission donne **match perdu par forfait à tous les clubs qui recevaient**. Une amende en conséquence est inscrite aux comptes des clubs.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel en 2^{ème} instance, devant la commission d'appel du District du Finistère, dans un délai de 7 jours conformément à l'article 98 des règlements de la Ligue de Bretagne.

Après avoir pris en compte les différentes décisions ci-dessus et en tenant compte des règles de classement de la ligue en cas d'égalité, la commission établit les groupes de la 2^{ème} sous phase selon les documents figurants sur le site dans l'onglet **compétitions / règlements / jeunes**

En U18 il y aura 4 groupes de 5 équipes en D2.

Quelques matches importants restent à jouer en U17 et U18 les 03/11 et 06/11 pour finaliser complètement les montées/descentes entre niveaux.

Une ébauche des groupes U14 à U18 sera diffusée en fin de semaine sur le site. Le calendrier des 5 dernières journées des championnats de ligue correspond à celui de notre 2^{ème} sous phase.

ETAT DES ENGAGEMENTS AU 03/11/21

	EQUIPES 20/21	EQUIPES ENGAGEES			
	NBRE	NBRE	EN+ EN-	%	
U18	19	26	7	37%	
U17	55	43	-12	-22%	
U16	42	47	5	12%	
U15	78	83	5	6%	
U14	55	56	1	2%	
TOTAL	249	255	6	2%	



FEDERATION FRANÇAISE DE FOOTBALL
LIGUE DE BRETAGNE DE FOOTBALL

DISTRICT DE FOOTBALL DU FINISTÈRE

3° Forfaits occasionnels et généraux :

Voir la liste mise à jour au 03 novembre en annexe, les amendes en conséquence sont portées au compte des clubs concernés.

Clôture de la séance à 12h45.

Prochaine réunion : lieu et date à définir

Le Secrétaire de la commission
G. LE GALL

Le Président de la commission
M. GOUES



FORFAITS OCCASIONNELS

Date	Division	Club recevant	Club visiteur	Forfait de
23/10/21	U18D2A	US MOELAN	DC CARHAIX	DC CARHAIX
23/10/21	U16D3C	ES ST LAURENT	GJ CORSEN	ES ST LAURENT
30/10/21	U16D3C	AS BREST	ES ST LAURENT	ES ST LAURENT
18/09/21	U15D3F	LESNEVEN RC 2	US ROCHOISE	LESNEVEN RC 2
02/10/21	U15D3F	GUIPAVAS DR 2	US ROCHOISE	GUIPAVAS DR 2
23/10/21	U15D3F	GUIPAVAS DR 2	GJ LES 3 BAIES	GUIPAVAS DR 2
23/10/21	U15D3F	LESNEVEN RC 2	GJ LE FOLGOET	LESNEVEN RC 2
18/09/21	U14D4B	GJ OUEST ODET	GJ CAP SIZUN	GJ OUEST ODET
18/09/21	U16D3B	US QUIMPER	LANDERNEAU 2	US QUIMPER
23/10/21	U16D3B	US QUIMPER	FAR LA RADE	US QUIMPER
03/11/21	U18D2A	GJ ARE DU	AS PLOBANNALEC	AS PLOBANNALEC

FORFAITS GENERAUX